

A quelle indemnite ai je droit en demissionnant

Par **FORANGEL**, le **01/12/2008** à **16:13**

JE VOUDRAIS SAVOIR SI ON TOUCHE DES INDEMNITE DE FIN DE CONTRAT ET SI MES CONGES PAYES SERONT PAYES SI JE DEMISSIONNE

Par Visiteur, le 02/12/2008 à 12:14

Règle du forum : on n'écrit pas en majuscule (çà veut dire hurler) en principe on est poli ! un bonjour ou un merci ça ne coute rien et ça fait plaisir